

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/04/27/2020202301/justel>

Dossier numéro : 2020-04-27/33

Titre

27 AVRIL 2020. - Décret portant assentiment à l'accord modificatif et complémentaire à l'accord signé à Bruxelles le 12 mai 1967 entre le Royaume de Belgique et le Quartier général suprême des Forces alliées en Europe, concernant les conditions particulières d'installation et de fonctionnement de ce Quartier général sur le territoire belge, fait à Bruxelles le 10 septembre 2013

Source : COMMUNAUTE GERMANOPHONE

Publication : Moniteur belge du 03-09-2020 page : 64742

Entrée en vigueur : 13-09-2020

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. L'accord modificatif et complémentaire à l'accord signé à Bruxelles le 12 mai 1967 entre le Royaume de Belgique et le Quartier général suprême des Forces alliées en Europe, concernant les conditions particulières d'installation et de fonctionnement de ce Quartier général sur le territoire belge, fait à Bruxelles le 10 septembre 2013, sortira son plein et entier effet.